



ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

Mercredi le 1^{er} février 2023 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	1. Ouverture		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 1 ^{er} février 2023	X	
	1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 7 décembre 2022	X	
	2. Interventions du public		
19 h 15	3. Affaires pour décision et discussion		
	3.1. Grilles-matières 2023-2024	X	15
	3.2. Budget révisé de l'école 2022-2023	X	23
	3.3. Ouverture du service de garde à la relâche		10
	3.4. Consultation des parents pour le Trotibus		18
	3.5. Photos scolaires		
20 h 00	4. Présentation sans prise de décision		
	4.1. Mesures protégées 2021-2022	X	23
	4.2. Offre de services pour les activités parascolaires – Hiver 2023	X	8, 20
	4.3. Journée « Porte ton pyj' »		
20 h 20	5. Rapports		
	5.1. Rapport de la présidence		
	5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel		
	5.3. Rapport du représentant au comité de parents	X	
	5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation		
20 h 40	6. Autres sujets		
	6.1. Suivi du projet d'amélioration de la cour d'école		
	6.2. Questions et demandes des membres du CÉ		
20 h 50	7. Fermeture		
	7.1. Date de la prochaine rencontre – 22 mars 2023		
	7.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement
Mélissa Matte, directrice